



INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME

Les résultats d'INOPATH en matière d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022 conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail sont les suivants :

Un index global de 85/100, décliné par indicateurs comme suit :

- Indicateur écart de rémunérations : 40
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 35
- Indicateur retour de congés maternité : 0
- Indicateur hautes rémunérations : 10